



**Direction Générale
Adjointe
« Mobilité et
Logistique »**

**Direction des
Territoires**

**Unité Territoriale d'Alès
Piémont**

A Nîmes,

Monsieur Ribot George
Maire de Soustelle
22 place de la mairie
30110 SOUSTELLE

**Objet : Patrimoine archéologique et historique de la commune de
Soustelle - fossé taillé dans la roche.**

Affaire suivie par : Monsieur le Maire,

Tél : 04.66.54.79.00
Fax : 04.66.27.71.51

Nos réf :
A-230324-05845
A-230427-07796
A-230328-06005
D-231123-01846

Par courrier en date du 24 mars 2023, vous avez souhaité attirer notre attention sur la nécessité de mettre en œuvre des techniques d'entretien respectueuses, officielles et pérennes pour la préservation d'un fossé de la RD 32 taillé dans la pierre et façonné de la main de l'homme lors de la construction de la route nationale Mende Beaucaire au XVIIIème siècle et identifié tout récemment par les services de la DRAC comme un élément du patrimoine archéologique et historique de la commune au sens du code du patrimoine (article L510-1).

Pour répondre à cette attente légitime, mes services ont établi une procédure interne diffusée et partagée avec les agents chargés de l'entretien des routes départementales du territoire concerné.

Cette procédure vise, d'une part, à préciser les mesures à prendre pour la conservation de ce fossé (visite mensuelle lors des patrouilles et curage manuel si nécessaire) et d'autre part, à proscrire l'utilisation d'engins mécaniques pour les travaux de curage, de fauchage ou de débroussaillage.

Copie :
Mme FARDOUX-JOUVE Isabelle,
Mr MALAVIEILLE Patrick,
Conseillers départementaux du
canton de la Grand'Combe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes salutations distinguées.

La Présidente,

Document signé électroniquement
le 05/12/2023
Françoise LAURENT-PERRIGOT
Présidente du Conseil Départemental

Françoise LAURENT-PERRIGOT